

On s'abonne à Lyon, chez :
 THEODORE PITRAT, Libraire,
 rue du Pérat;
 le BARREAU, rue S. t Dominique;
 USY, Libraire, rue Lafont, n^o 20;
 et chez tous les Directeurs de
 Poste.

Echo de l'Univers,

Journal

L'Echo de l'Univers paraît
 les Mardi, Jeudi et Samedi.
 Prix :
 Trois Mois, 7 fr.
 Six Mois, 13
 Un An, 24
 1 fr. de plus, par trimestre
 pour l'Étranger.



De Littérature, Arts et Sciences, et de Commerce;

Par une Société de Gens de lettres.

La Vérité a besoin d'Echo.

LYON, 9 Novembre 1826.

Un violent incendie, qui a éclaté, avant-hier, à huit heures et demie du soir, a consumé toutes les barraques situées dans l'île formée par les rues Sala, de la Charité et Ste-Hélène. Le feu a menacé un moment la caserne de la Nouvelle-Douane, et déjà les dragons et les fantassins s'apprétaient à l'abandonner pour aller bivouaquer sur le quai. Les secours ont été prompts, et tout le monde nous a paru avoir fait son devoir. MM. le Préfet, le Maire, ses Adjoints et le Lieutenant-général ont été remarqués, dans les chaînes, excitant le zèle des travailleurs.

Les pompes étaient en état; mais les seaux manquaient dans plusieurs endroits. L'Administration devrait examiner s'il ne conviendrait pas d'en faire confectionner une plus grande quantité, afin de pourvoir à tous les besoins dans un incendie de ce genre, par exemple, dont le foyer répandait au loin, à deux lieues dans la campagne, une lueur effrayante. On ne se pénètre pas assez de la nécessité de couper de suite, et de sacrifier à l'instant tout ce qui entoure le feu. Si on eût pris ce parti décisif, peut-être une seule de ces barraques aurait été brûlée. C'est chez un nommé Croisat, carrieleur, que l'accident a pris naissance; les flammes se sont communiquées rapidement aux chantiers des charbons Gaucher et Miard, et dans un grand nombre de dépôts de bois, charbons de terre et autres matières combustibles. La maison située au coin de la rue de la Charité est la seule qui ait

souffert. Les locataires de plusieurs autres ont déménagé. Deux ou trois chevaux ont péri. Beaucoup de familles sont sans asile et ne comptent que sur la bienfaisance de leurs concitoyens. On parle d'un soldat du 17^e régiment qui s'est noyé, en se baissant, dans le Rhône, pour remplir un seau à incendie. On ne croit pas que l'on ait à déplorer la perte d'aucun autre individu; mais plusieurs personnes ont été blessées. Parmi les commissaires de police qui se sont rendus sur les lieux, on a remarqué le sieur Berthoux, qui est resté le dernier et s'est prêté avec le plus grand zèle à la direction des secours. La pompe de la manufacture des tabacs est arrivée la première. La plupart des ouvriers de cette fabrique ont montré le plus intrépide dévouement. On a surtout remarqué parmi eux les nommés Simon et Bonnet.

Les propriétés incendiées appartaient aux hospices. Les voleurs ont su mettre cet événement à profit. Plusieurs objets précieux ont été dérobés. Un filou a été arrêté enlevant une montre à l'un des travailleurs.

Un avis de la Mairie a été placardé hier. Il invite les curés de la ville, les notaires, etc., à commencer de suite des collectes en faveur des malheureux incendiés dont les besoins sont de la dernière urgence. Cet appel de l'Autorité sera entendu des Lyonnais, et nous espérons que les feuilles publiques, qui ont fait tant d'efforts en faveur d'autres souscripteurs, uniront leurs voix à la nôtre pour appeler la bienfaisance publique sur les victimes d'un aussi grand désastre.

— Une retraite solennelle, pour les hommes et les femmes, aura lieu dans l'église métropolitaine. Elle commencera le 9 de ce mois. On fera, le matin, un exercice pour les femmes, et un autre, le soir, exclusivement pour les hommes.

— Le comte Alexis de Noailles, ancien député du Rhône, et commissaire du Roi, envoyé à Lyon en 1814, a traversé nos murs avec sa famille, se rendant à Paris.

— L'évêque de Metz est parti hier pour Ferney, où il doit assister à la consécration de la nouvelle église. Il ne reviendra pas à Lyon, et se rendra directement dans son diocèse.

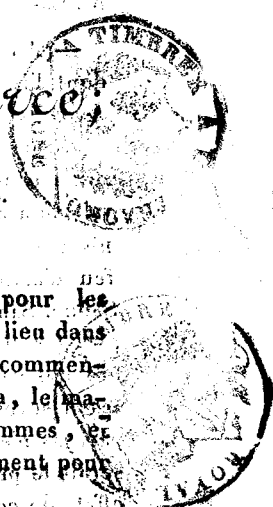
— Le général Grouchy a passé quelques instans dans cette cité; il venait de Marseille et retournait dans la capitale.

— M. de Botz, directeur des contributions directes à Lyon, est nommé chevalier de la Légion d'Honneur.

— Les assises de la Loire, pour le quatrième trimestre, s'ouvrent à Montbrison, le 20 de ce mois, sous la présidence de M. Coupier.

— L'affaire du Précurseur est fixée au mercredi 15 novembre.

— Lundi, dans la soirée, un jeune homme a demandé encore *Tartufe* sur la place des Célestins. Il faisait précéder ses cris d'un calcul qu'il combinait sur ses doigts depuis 15 qu'à 7, à haute et intelligible voix. Le provocateur a



pris la fuite; son exemple n'avait pas trouvé d'imitateurs: tout s'est passé paisiblement.

Exposition de la Bibliothèque publique sera ouverte jusqu'au 20 novembre.

Nous avons dans nos murs un des plus célèbres députés de l'opposition: M. Casimir Périer est arrivé à Lyon.

Au milieu d'un persiflage amer, dont l'intention n'est pas douteuse, le Journal du Commerce, dans le compte qu'il rend de la fête de samedi, exprime son mécontentement de ce que la cavalerie a aidé les fantassins de la garnison à contenir la foule, pendant le feu d'artifice, sur les deux rives de la Saône. Sans nous constituer les panegyristes habituels de l'Autorité, nous croyons remplir un devoir en louant les mesures utiles, et si celle dont nous parlons n'eût pas été prise, ce journal serait le premier à déplorer les tristes effets de ce défaut de précaution.

L'un de MM. les juges-instructeurs a entendu hier un grand nombre de témoins dans l'affaire du théâtre des Célestins.

TRIBUNAUX DE LYON.

POLICE CORRECTIONNELLE.

Audience du 7 novembre.

Le 22 octobre, à deux heures après-midi, deux enfans en bas âge jouaient dans un batelet amarré près du quai de Flandres, en face de la rue de l'Epine. Un individu qui venait du pont Saint-Vincent hâta le pas, sauta dans le batelet et maltraita les deux enfans; il saisit l'un d'eux appartenant au nommé Pupier, affaneur de ce quartier, et le précipita dans la rivière. L'enfant parvint à s'en retirer, et, s'étant placé sur la dalle du glacis, il fut repris et jeté de nouveau dans les flots par le même individu; il eut le bonheur d'en sortir une seconde fois. Une action aussi brutale excita les murmures des spectateurs, que le coupable ne craignit pas d'accabler d'invectives: il osa même frapper les deux personnes qui, étant plus rapprochées, lui adressaient de vives observations. Il était dans un état de fureur inexprimable.

Signalé au commissaire de police, le délinquant fut reconnu pour être le nommé Louis Roux, âgé de 24 ans, pêcheur, rue de l'Epine, n° 3, qui a subi une année d'emprisonnement pour vol. Le commissaire l'ayant mandé, il ne se rendit pas de suite auprès de lui;

s'y étant présenté il se répandit contre lui en invectives atroces; le traita de voleur et de brigand, le menaça, frappa du poing son bureau avec violence, et ce ne fut pas sans peine, ni sans danger, que le commissaire, qui se trouvait seul, parvint à le mettre dehors et à fermer la porte sur lui. Resté sur l'escalier, Roux continua d'injurier cet officier public; il lui dit que tôt ou tard il aurait sa vie. Un sieur Gagneur, épiciier, fut chargé d'aller chercher la garde que Roux n'attendit pas: il alla se réfugier dans un cabaret. Sa fuite fut favorisée par Agathe Caré, fille publique avec laquelle Roux vit en concubinage. Elle s'efforça d'amener le peuple en se répandant en propos contre la police. La garde arrêta cette fille et la conduisit à l'Hôtel-de-Ville; Roux qui en fut instruit se rendit en toute hâte sur la place des Terreaux; aperçu par l'agent de police, celui-ci donna l'ordre aux soldats de le saisir. Caré lui criait: Ne te laisse pas arrêter par ces brigands. Cependant, malgré la vive résistance qu'opposa Louis Roux, on parvint à l'emmener: il se jeta, dans la lutte, sur l'agent qu'il injuria et dont il déchira même les vêtemens.

Roux, convaincu de voies de fait envers l'enfant du nom de Pupier, d'avoir résisté à la force armée et outragé avec coups et violences le commissaire et son agent, a été condamné à deux ans de prison.

La fille Caré, déclarée coupable d'outrages envers l'agent, n'a été condamnée qu'à dix jours de la même peine.

La semaine prochaine on doit traduire, devant le même Tribunal, le nommé Jean-Baptiste Meunier, tailleur d'habits, se disant de Saint-Malo, prévenu d'avoir commis diverses escroqueries sous l'habit ecclésiastique, notamment au préjudice de M. l'abbé Moyat. Meunier s'était dit religieux trapiste; on a écrit au supérieur de cet ordre, qui a déclaré que Meunier lui était totalement inconnu. Nous rendrons compte de cette affaire, dont les amateurs de scandale ont cru un moment pouvoir tirer parti.

CHRONIQUE GÉNÉRALE.

M. Saint, jardinier du Roi, est mort à 82 ans; il avait donné des leçons de botanique au fils de l'infortuné Louis XVI, et a, pendant soixante ans, dirigé en chef les travaux du jardin des Tuileries.

Plusieurs Conseils-généraux de départemens ont demandé que la majorité fût fixée à 25 ans.

M. de Martignac a reçu le titre de vicomte.

L'état sanitaire de la Frise, province de Hollande, continue d'être alarmant; mais à Groningue la mortalité semble un peu diminuer.

M. Moreau, président du Tribunal civil de Paris, est nommé maître des requêtes.

Plusieurs attaques nocturnes ont eu lieu dans les rues de Paris: des mesures extraordinaires ont été prises par le Préfet de police de la Seine.

Une insurrection s'est manifestée parmi les élèves du collège de Versailles, dont la plupart ont été renvoyés à leurs parens. Il a fallu l'intervention de la force-armée pour calmer cette mutinerie qui avait pour prétexte l'établissement d'un nouveau proviseur.

Dans la nuit du 13 au 14 octobre, un violent ouragan a désolé les côtes de Suède, et causé beaucoup de dommages dans le port de Stocckholm.

Le 30 du même mois, la Neste et la Garonne sont sorties de leur lit, et ont entraîné beaucoup d'usines dans les environs de Montréjean. Les eaux, en se retirant, n'ont plus laissé voir qu'un désert aride.

Louis XVIII est l'auteur de l'inscription latine gravée au bas du monument élevé, à Malesherbes, dans la grande salle des Pas-Perdus, au palais de justice, à Paris.

La nouvelle salle de la Bourse, à Paris, peut contenir plus de deux mille personnes. La salle destinée au Tribunal de commerce, est placée dans le même bâtiment. L'une et l'autre ont été inaugurées le jour de St-Charles. Toutes les autorités assistaient à cette intéressante cérémonie.

Le duc de Devonshire, ambassadeur d'Angleterre au sacre de l'empereur Nicolas, est arrivé de Moscou à Paris en 14 jours, encore s'est-il arrêté deux jours en route. On trouve peu d'exemples d'une pareille célérité.

Le Journal de Naples annonce qu'une femme de cent vingt ans a eu l'honneur d'être admise auprès de S. M. qui l'a accueillie avec une extrême affa-

bilité. Cette femme, qui a eu quatre maris et n'a eu qu'une seule fille, jouit de toutes ses facultés physiques et intellectuelles. Il est remarquable que le royaume des Deux-Siciles présente de fréquens exemples de longévité.

— Rien n'égale la magnificence de la fête que la comtesse Orloff a donnée, le 30 septembre, à Moscou. Mille personnes étaient réunies dans une salle éclairée par 7,000 bougies.

— On écrit de Toulouse :

Dans la journée du samedi 28 octobre, une inondation considérable a eu lieu, et a occasionné une élévation dans les eaux de la Garonne d'environ quinze pieds au-dessus du niveau ordinaire.

Divers objets ont été entraînés, principalement des fagots et des pièces de bois; on a même remarqué quelques animaux morts.

Les ingénieurs attachés aux fontaines, et M. Abadie, mécanicien, ont observé avec attention les variations des eaux, et se sont constamment tenus au château-d'eau. Il résulte, des rapports qui ont été faits à l'Autorité, que les travaux du filtre n'ont éprouvé presque aucun dégat, et malgré la forte élévation des eaux la machine n'a pas cessé d'être en activité.

Cette épreuve fait le plus grand honneur à M. Abadie, auteur de cette machine.

Au moment où nous écrivons, les eaux sont rentrées dans leur lit naturel.

— Le dimanche, 1^{er} octobre, le curé de Pierrelate allait célébrer la messe, le clerc s'aperçoit que le vin blanc qui était dans la burette, destiné au sacrifice, avait une couleur verdâtre; il en fait part à M. le curé, qui lui répond que c'est sans doute une niche de quelque enfant de chœur, et néanmoins il invite le clerc à le déguster; celui-ci trouve à ce vin un mauvais goût, et bientôt après il éprouve de douloureuses tranchées. Un médecin est appelé; il administre d'abord les remèdes nécessaires pour faire cesser les coliques; il examine ensuite le vin, et il reconnaît qu'il contient une forte dose de vert-de-gris. M. le juge d'instruction du Tribunal de Montélimart informe sur

cette tentative d'empoisonnement, nous ferons connaître le résultat de cette affaire.

— Encore un crime attribué à la *monomanie homicide*. La femme d'un tonnelier de Bordeaux a précipité dans un puits son enfant, âgé de vingt-deux mois, sans qu'on puisse assigner aucune cause à cet acte de barbarie.

— Tout récemment on a marié à Verdun un tailleur d'habits et une revendeuse de meubles, qui réunissaient entr'eux 153 ans et quelques mois,

VARIÉTÉS.

Le célèbre chirurgien Dupuytren a cru devoir rendre publique, par une lettre qu'il a adressée aux journaux, la promesse que lui avait faite, dans la chambre de Talma, le neveu de celui-ci, de laisser pénétrer Mgr l'archevêque auprès du malade, qui avait exprimé la satisfaction que lui faisaient éprouver les visites du prélat. M. Amédée Talma ne manquera pas sans doute de répondre à la lettre de M. Dupuytren, qui contient une imputation assez grave pour que celui qui en est l'objet doive s'empresse de s'en justifier.

— Le roi d'Angleterre a ordonné que tous les meubles, tentures et ornemens des palais royaux fussent de manufacture anglaise. Cet ordre a été communiqué aux ouvriers en soierie de Spitalfield, ensuite d'une pétition qu'ils ont présentée pour demander les moyens de soutenir la concurrence des soieries françaises.

— Une fièvre, qui paraissait avoir les caractères de la fièvre jaune, a ravagé presque tout le littoral de la mer du Nord, et surtout les environs d'Altona. On a compté un malade sur cinq individus. Le danger de la contagion a aujourd'hui entièrement cessé, d'après ce qu'on écrit du Danemark.

— La tête d'un enfant mâle né à la Haye, et encore vivant, a commencé à prendre, immédiatement après sa naissance, un développement excessif, au point qu'elle présente actuellement un mètre de circonférence. Le corps est extrêmement grêle.

— Depuis quelque tems nos voisins d'outremer n'avaient pas joui d'un combat de *boxeurs* remarquable; des coups de poings échangés entre quelques athlètes ignorés ne constituent pas un véritable plaisir. Enfin, une lutte intéressante va s'engager. Les journaux anglais annoncent aux amateurs des trois royaumes, ainsi qu'à ceux actuellement en voyage sur le continent, que le 2 janvier 1827, un combat solennel aura lieu entre les deux premiers champions de la Grande-Bretagne, Grauley et James Ward; il durera une *demi-minute*. Le prix du vainqueur est la gloire et cent livres sterling.

— Mlle Georges est à Amsterdam. Les habitans de cette ville, qui n'avaient pas encore eu l'occasion d'apprécier son talent, l'accueillent avec enthousiasme. Chaque soir la salle est comble et souvent trop étroite. C'est surtout dans *Sémiramis* et dans *Méropé* que Mlle Georges a produit une vive et profonde impression. La reine des Pays-Bas, qui assistait à la représentation du second de ces ouvrages, a donné elle-même le signal des applaudissemens contenus par sa présence, et a envoyé féliciter la célèbre tragédienne française après le spectacle.

— La découverte des objets les plus précieux et les plus vivement désirés est presque toujours due au hasard. Un des tableaux, un des chefs-d'œuvre d'Annibal Carrache, *le sacrifice de Jephté*, a été retrouvé servant de paravent chez un pauvre marchand de toiles, à Venise. Voici comment on rapporte cet événement. Le fils de ce pauvre marchand broyait des couleurs chez un peintre de portraits qui demeure place Saint-Marc; un jour que, près de la cheminée de son père, il nettoyait une vieille palette que le peintre lui avait donnée, il laissa tomber une goutte d'eau sur le paravent, et s'empressant de l'essuyer, il vit paraître tout-à-coup sur la toile noircie un œil, puis un nez, puis un bras, etc. Il porta aussitôt le paravent chez le peintre qui reconnut la valeur du morceau. Il partit alors pour Rome, et unissant le désintéressement au zèle, il rapporta 10,000 écus au malheureux marchand

qui occupe aujourd'hui l'une des plus belles boutiques du quartier Saint-Marc.

— Le 23 octobre, est entré dans le port de Marseille le brick *les Deux Frères*, parti d'Alexandrie le 30 septembre, ayant à son bord une giraffe, quatre chevaux, deux ânes, trois vaches, quatre moutons, deux agneaux et deux antilopes, le tout pour la ménagerie royale; plus une statue antique.

— Dans une thèse soutenue à la faculté de Paris, M. Poullain a raconté certaines anecdotes pour prouver que la médecine nouvelle ne vaut guère plus que l'ancienne. En voici une qui mérite d'être conservée. « Un médecin attaché à un des hôpitaux militaires de Paris, demandait un jour à un soldat, en proie à la fièvre, s'il souffrait à l'estomac. Le malade dit que non. Comment vous ne souffrez pas là? lui dit le docteur, en lui pressant l'épigastre avec une main. — Non monsieur. — Et maintenant (en pressant plus fort avec ses deux mains), vous ne souffrez pas? — Je le crois bien, répondit le malade, vous me marchez sur le ventre avec vos deux mains. » Le bon sens du militaire fit rire tous les assistants, excepté pourtant le docteur physiologiste.

M. Poullain rapporte ensuite qu'un pauvre soldat, nommé Dubois, entré à l'hôpital seulement pour se reposer, fut impitoyablement soumis aux sangsues et à la diète absolue pendant vingt-cinq jours, et serait probablement mort de faim, si l'auteur et M. Goupil n'avaient eu pitié de lui, et ne lui avaient donné la demie et les trois quarts, tandis que le médecin en chef le tenait à l'eau gommeuse, et au quart de bouillon coupé.

— Le 11 octobre, une grande chasse avait lieu à Bruxelles; vers dix heures du matin, un cerf, qui peut avoir six ans, déboucha de ce pays, traversa l'Escaut et vint se reposer près du marais de Fresnes. Il mangeait des tiges de pommes de terre lorsqu'un individu, armé d'un fusil, vint se promener de ce côté; le cerf leva tout-à-coup la tête,

et le chasseur paysan, épouvanté de l'apparition, s'enfuit en criant qu'il avait vu un loup à cornes. Les habitants s'assemblent; le cerf a peur à son tour et s'empresse de repasser l'Escaut à la nage. Le sieur Joseph Loquet, batelier à Condé, saute immédiatement dans l'eau, saisit le cerf par le bois et l'enfourche comme un cheval. L'animal, peu habitué à ce fardeau, plonge plusieurs fois pour s'en débarrasser; il s'ensuit une lutte terrible dans l'onde, lutte qui dura près d'une demi-heure; enfin le sieur Loquet, aidé de quelques camarades, parvint à embarrasser le cerf dans des cordes et à le ramener à bord sain et sauf. On l'enferma dans une écurie où une foule de curieux s'empresse d'aller le visiter.

— On lit dans un journal littéraire, que M. Rossini n'est plus directeur du théâtre italien, mais qu'il est nommé inspecteur-général du chant en France et premier compositeur du Roi. C'est, dit-on, M. Paër qui remplace M. Rossini.

— Le Narrateur de la Meuse raconte qu'une troupe de sangliers, au nombre de onze, y compris le mâle et la femelle, fut attaquée par quatre chiens de chasse dans le bois de Maucoart. Les neuf marcassins, par la dextérité des chasseurs, furent détruits successivement en moins d'une heure. Ils étaient du poids de 50 à 60 livres chacun. Ils pouvaient déjà se défendre, mais ils se sont obstinés à ne pas quitter l'enceinte, où il est probable qu'ils n'avaient pas encore été dérangés. Il faut remarquer ici que les neuf pièces n'ont coûté que dix coups de fusil. L'adresse de nos chasseurs ne se borna pas là: dès que les chiens eurent épuisé la troupe des marcassins, ils attaquèrent la laie et le mâle qui étaient énormes. Les défenses de celui-ci avaient dix pouces de longueur; il avait déjà tué trois chiens au moment où le dernier le fit débusquer de l'enceinte à portée d'un des tireurs, qui ajusta la bête et l'atteignit d'une balle qui lui traversa le corps. Il en était à

dix pas, et en deux sauts le sanglier fut arrivé sur lui; une forte tranchée l'empêcha de rompre, et il n'eut pas le tems non plus de se jeter de côté. Enfin voilà le chasseur à califourchon sur l'animal effrayant qui lui-même s'était arrêté entre deux perches. A l'instant la laie parait dans la tranchée; le chasseur habile autant qu'intrepide, sans mettre pied à terre, lui envoie un second coup entre les yeux, et elle tombe morte sur place. On croit qu'il n'y a pas encore eu d'exemple de ce genre.

— M. Ravier, faubourg du Temple, n° 52, à Paris, vient d'obtenir un brevet d'invention pour un *Café-Châtaigne*, dit *Café des Dames*. Ce café doit être pris à la crème; la châtaigne est bien combinée à la dose de moitié avec le café des îles.

— La quantité de coton émise sur la place d'Alexandrie en Egypte, était plus forte qu'on ne le pensait d'abord; cette circonstance y a produit une diminution marquée dans les prix de cette marchandise.

— On remarque une nouvelle comète dans la constellation du Bouvier. On pourra facilement la distinguer dans la région du nord-ouest du ciel, pendant les soirées favorisées d'un beau tems. M. Gambart l'a signalée le 28 octobre à Marseille.



BOURSE DE PARIS.

COCHES AUTHENTIQUE, 6 NOVEMB.

Cinq pour cent consolidés. Jouissance du 22 Sept. 1826. — 99 fr. 70 c. 99 f. 90 c. 99 f. 90 f. 99 f. 50 c. 99 f. 85 c.
Quatre 1/2 p. 0/0 J. du 22 Mars.
Trois pour cent, 69 f. 90 c. 70 f. 55 c. 69 f. 75 c. 70 f. 40 c.
Annuités à 4 p. 0/0 J. du 22 Déc., 1112 fr. 50 c.
Action de la banque, 2050 f.
Obl. de la Ville Paris, J. de Avril,
Rente de Naples, 76 fr. 85 c. 77 f. 50 c. 76 f. 75 c. 76 f. 90 c.
Rente d'Espagne, 10 f.
Emprunt royal d'Espagne, 1826. Jouis. de Janvier 1826. —
Emprunt d'Haiti,